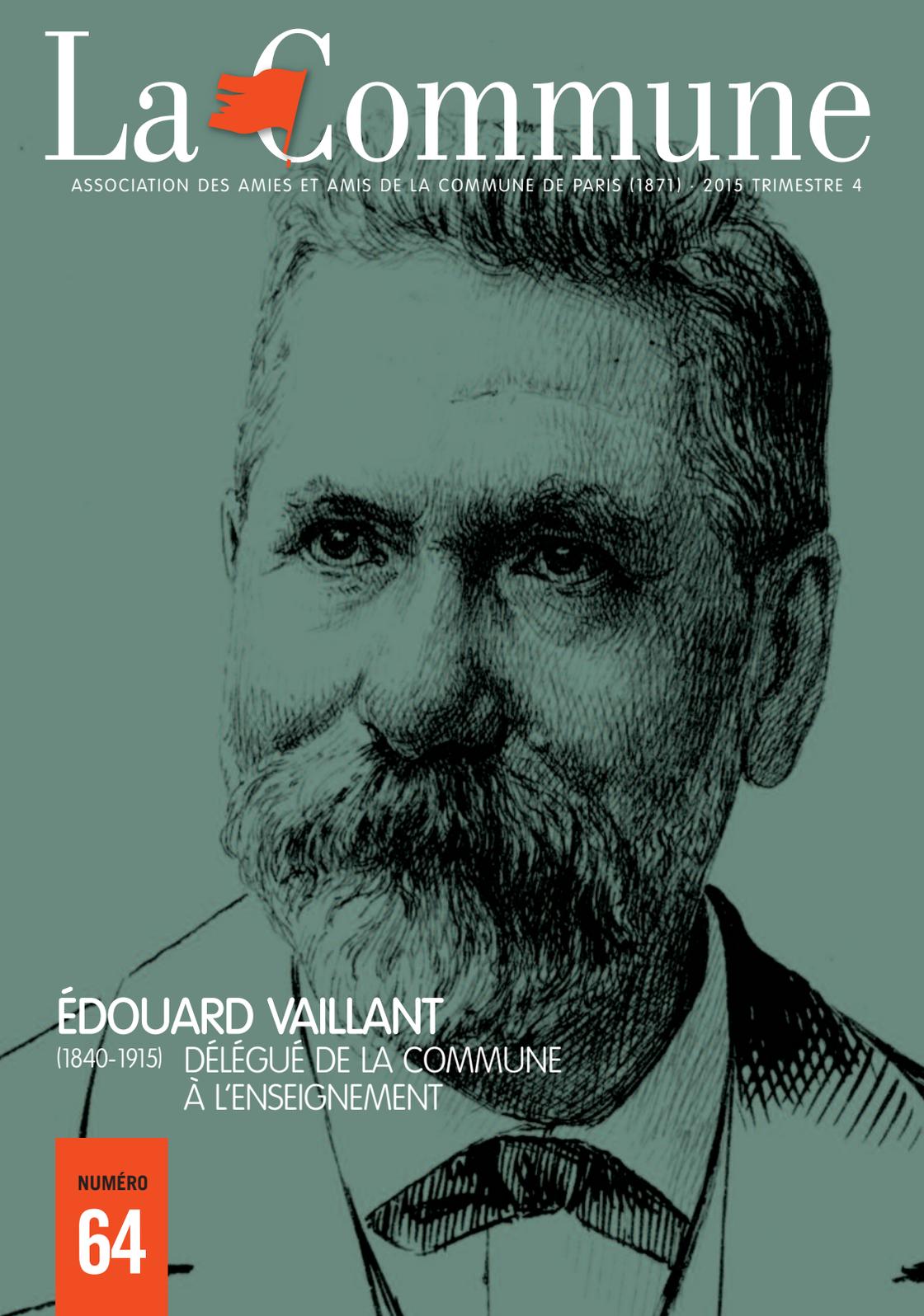


La Commune

A small red flag icon is positioned between the letters 'La' and 'Commune' in the title.

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2015 TRIMESTRE 4

A detailed black and white line drawing of Édouard Vaillant's face and upper torso. He has a full, dark beard and mustache, and is wearing a suit jacket, a white shirt, and a bow tie. The drawing is rendered with fine lines and cross-hatching for shading.

ÉDOUARD VAILLANT
(1840-1915) DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE
À L'ENSEIGNEMENT

NUMÉRO

64

La Commune n'a duré que soixante-douze jours. Soixante-douze jours où, dans un bouillonnement d'idées, de joie et de luttes, furent adoptées des mesures novatrices et concrètes pour l'émancipation de tous. Soixante-douze jours qui ébranlèrent le vieux monde lorsque notre superbe drapeau rouge se mit à flotter sur l'Hôtel de Ville après les élections du 26 mars 1871. Soixante-douze jours qui restent encore pourtant injustement méconnus. Il nous revient non seulement de rétablir la vérité sur cette première expérience ouvrière, mais plus encore de briser le silence imposé autour d'elle.

Pourtant, quelle œuvre imposante ! La Commune a voulu poser les bases d'une République sociale et universelle, au service du peuple, accueillant en son sein ceux qui se battaient pour cet idéal, quelle que soit leur origine. Les communeux défendaient la justice sociale, la souveraineté populaire. Avec eux, le peuple des petites gens a pris conscience de sa force lorsqu'il se lève. Et c'est pour cela qu'on les a massacrés.

Cette année, pour le centième anniversaire de sa mort, nous honorons particulièrement Édouard Vaillant, délégué de la Commune à l'enseignement, et l'œuvre qu'il a impulsée. Il a permis de créer les premières écoles techniques. Il voulait une école basée sur la science et non sur les préjugés ; une école laïque, ouverte aux filles ; une école démocratique, avec des distributions gratuites de fournitures.

Nous ne citerons pas les noms de ces massacreurs, dont nos rues portent encore les noms, et qui mériteraient d'être débaptisées. Mais leur idéologie, elle, doit être toujours combattue, elle qui s'incarne aujourd'hui dans les idées de repli sur soi, de défense des possédants.

Au nationalisme la Commune a opposé le patriotisme et l'internationalisme. Souvenons-nous du général polonais Dombrowski qui a donné sa vie sur les barricades, quand aujourd'hui certains pays se referment sur eux-mêmes, autorisent les tirs sur les migrants, ou bien leur proposent d'être parqués à Dachau.

L'importance historique de la Commune doit être sans cesse rappelée. Un de nos prochains combats sera d'obtenir pour le 150^e anniversaire une station de métro « Commune de Paris 1871 ». Le projet est lancé, déjà soutenu par de nombreuses personnalités du monde de la culture.

Nous voulons aussi que la République, par la voix de ses représentants, affirme que la Commune est une composante à part entière de notre histoire, que rien ne justifie l'amnésie qui l'entoure et qu'elle réhabilite les communards.

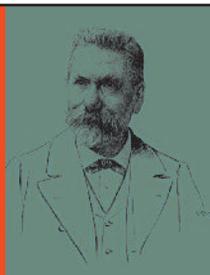
Beaucoup de batailles nous attendent encore, pour la justice sociale et pour un monde de paix ; pour que les richesses profitent à ceux qui les produisent.

Nous avons encore tant à apprendre de ces prolétaires qui montèrent « à l'assaut du ciel ». Inventons, créons, construisons notre démocratie, cet espoir mis en chantier en 1871. **AD**

EN COUVERTURE

Édouard Vaillant

Portrait de R. Kastor



Depuis la Révolution française, la question de l'école n'a cessé d'être au cœur de la question sociale et démocratique. Rappelons quelques faits importants pour notre propos.¹

LA COMMUNE ET L'ÉCOLE

Depuis 1850, l'enseignement primaire était régi par la loi Falloux qui obligeait les communes, à partir d'un certain seuil, à avoir une école. Mais l'enseignement n'y était ni gratuit, ni obligatoire. L'absentéisme restait important dans les quartiers populaires.

La loi prévoyait que si une municipalité mettait en place une école publique, elle pouvait avoir des instituteurs laïcs ou congréganistes. Mais dans tous les cas, on devait enseigner la religion, et tout le programme était contrôlé par l'église catholique. A la fin du Second Empire se développe l'exigence d'une école publique exclusivement laïque. C'est en 1866 qu'est créée la Ligue de l'Enseignement. D'autres sociétés, plus radicales, naissent comme la société pour « l'Education nouvelle », qui va fournir le programme de la Commune.²

L'ÉCOLE RÉVÉE DES COMMUNARDS

La question de l'éducation est d'abord posée comme « la question mère, qui embrasse et domine toutes les questions politiques et sociales » (Projet). Elle doit devenir « un service public de premier ordre. »

L'éducation doit être la traduction de l'égalité naturelle des hommes : « Ils (les rouges) veulent l'égalité dans l'instruction, l'égalité dont la nature a prouvé l'existence (...) »³. Pour Vaillant, la réforme de l'ensei-

gnement doit assurer « à chacun la véritable base de l'égalité sociale », affirmant ainsi le caractère « essentiellement socialiste » de la Révolution⁴.

Cette école nouvelle et égalitaire s'appuie sur une trilogie célèbre : école laïque, gratuite et obligatoire. L'instruction religieuse doit être radicalement supprimée des écoles publiques. Aucun signe religieux ne doit être présent dans les écoles publiques. Enfin les congrégations doivent être chassées de ces écoles où ne doivent plus enseigner que des laïcs.⁵

L'école doit aussi « être gratuite et complète pour les enfants des deux sexes ». Enfin, l'instruction doit être « obligatoire, en ce sens qu'elle devienne un droit à la portée de tout enfant, quelle que soit sa position sociale, et un devoir pour les parents (...) ou pour la société ».⁶

QUEL ENSEIGNEMENT ?

Les bases de l'école, ce sont la science et la raison. Dans l'école, il ne faut employer « que la méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part toujours de l'observation des faits, quelle qu'en soit la nature, physiques, moraux, intellectuels ».⁷

La science crée aussi les bases d'une possible rencontre des enfants. L'école publique doit pouvoir accueillir athées ou croyants, français et étrangers, filles et garçons.

L'enfant doit disposer d'une certaine liberté : Il faut « veiller à ce que, désormais, la conscience de l'enfant fût respectée et rejeter de son enseignement tout ce qui pourrait y porter atteinte ».⁸



Édouard Vaillant, Médiathèque Paul Éluard de Vierzon

Tout n'est pas si simple cependant, car les communards sont attachés à donner aux élèves une morale civique républicaine.

A côté des sciences et des lettres, notons aussi l'importance accordée par la Commune à l'enseignement des sports⁹ et des arts qui font l'objet de nombreuses mesures.

Un dernier point mérite d'être noté : la place que la Commune accorde à l'enseignement professionnel. Gouvernement populaire, la Commune veut faciliter « *l'apprentissage et l'exercice de la profession vers laquelle le (l'enfant) dirigent ses*

goûts et ses aptitudes »¹⁰. Ce doit être un enseignement professionnel qui sera aussi un enseignement « *intégral* » donnant aux élèves à côté de la formation professionnelle un solide bagage de culture générale.

DIFFICULTÉS, INCERTITUDES, QUESTIONNEMENTS

On aurait tort de croire que sur ces bases tout est clair et facile ! Si l'école est proclamée question première, elle n'est pas aisément action première. L'urgence paraît ailleurs : le pain quotidien, le travail et surtout la guerre contre Versailles.

La question de l'école n'est ainsi pratiquement jamais débattue à la Commune pendant un mois. La commission de l'enseignement n'a au début guère

d'activité, son délégué Goupil démissionne d'ailleurs très vite. Le contenu d'une réforme de l'enseignement est discuté, cependant, dans des réunions publiques.

L'initiative est alors laissée aux municipalités d'arrondissement qui se trouvent devant des situations diversifiées. Dans certains arrondissements, plutôt ceux bourgeois de l'ouest, il y a des résistances à la laïcisation des écoles communales.

Partout, les élus de la Commune font face à un redoutable problème : comment remplacer rapidement les enseignants des congrégations

par des instituteurs laïcs ? Qui peut exercer ces fonctions ? Comment les recruter ? Les solutions sont très diverses. Dans le XII^e arrondissement, où les membres de la Commune sont très radicaux, on chasse les Frères et Sœurs rapidement et on confie les écoles à des femmes et des hommes de solide foi républicaine ; ailleurs, on a plus d'exigence de capacité. Chacune et chacun peut aussi adresser sa demande à la commission de l'enseignement. Une grande confusion régna.

Cette question était aussi l'expression d'un problème plus général : fédéralisme ou centralisme ?

Le programme de la Commune, tel qu'il apparaît dans sa Déclaration du 19 avril, indique que « *les droits inhérents de la Commune sont : le vote du budget communal (...) l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement (...)* »¹¹. C'était donner aux communes une quasi-totale maîtrise sur l'école.

“ **Le plus grand honneur de ma vie est d'avoir participé à la Commune de Paris et d'en avoir été élu membre.**”

Édouard Vaillant, *Journal Officiel*, 28 janvier 1894

Cependant, certains furent conscients du danger d'une excessive décentralisation. Dans un article du *Rappel*, Frédéric Morin souligna que, dans les régions conservatrices, les écoles publiques ne seraient jamais laïques.¹² C'était renoncer à étendre les Lumières à toute la France ! Par ailleurs, c'était renoncer à toute la cohérence que pouvait donner un programme national.

Mais la décentralisation dans les arrondissements favorisa aussi une belle moisson de projets et de réalisations. De l'obligation des écoles maternelles dans le VIII^e arrondissement

à la mixité sociale prévue dans la maison des orphelins du III^e arrondissement¹³, tout ou beaucoup fut expérimenté en 1871.

La dernière difficulté, à laquelle se trouva confrontée la Commune, fut la question des enseignements secondaire et supérieur. Le plus grand nombre des communards avaient été éloignés de ces enseignements qui leur étaient étrangers. Ils y rencontrèrent aussi des résistances, car des enseignants, fonctionnaires de Versailles, ne voulurent pas, ou eurent peur de servir la Commune.

« MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT »

Le 20 avril, Vaillant est élu délégué à l'enseignement. Ce choix n'est pas unanime ; Vaillant n'obtient que 27 voix sur 53 votants (loin d'un Protot avec ses 47 voix). Vaillant s'était toutefois beaucoup intéressé à l'enseignement dans le cadre de l'Internationale. Mais toute la personnalité de Vaillant va se révéler dans son action : efficacité et radicalité, non dénuée d'un certain pragmatisme.

Le premier axe de l'action de Vaillant est le renforcement du pouvoir et de l'organisation du « ministère ». Avec F. Pépin et Constant Martin, une administration sérieuse se met en place. Deux commissions de l'enseignement, une générale, une pour l'enseignement des filles, sont créées. Vaillant reprend complètement l'autorité sur la nomination des instituteurs : « *aucune nomination, aucun ordre n'est valable, et pour les anciennes n'est définitive, si elle ne porte la signature du citoyen Vaillant* ». ¹⁴

La radicalité de Vaillant s'exprime dans la vigueur de son action laïque. Lorsque des congréganistes refusent de quitter une école communale, « partout où de semblables résistances se produisent, elles doivent être immédiatement brisées et les récalcitrants arrêtés ». ¹⁵ Le 17 mai, il fait voter un décret

exigeant l'achèvement de la laïcisation dans les 48 heures.¹⁶

La mise en place de deux écoles professionnelles montre aussi l'efficacité de Vaillant. S'il est partisan « *d'une transformation radicale de l'enseignement* », il s'agit aussi, dit-il, « *d'arrêter les réformes immédiates* »¹⁷ qui prépareront celle-ci ; il va donc agir pour ce qui lui paraît le plus urgent, l'enseignement professionnel. Trouver les locaux, les aménager, chercher les enseignants, autant de tâches concrètes auxquelles il s'attache.

Enfin, Vaillant veille à ce que soit créée une école professionnelle pour jeunes filles. Ce qui souligne son attachement à donner aux femmes un métier qualifié. Et c'est d'ailleurs à Vaillant qu'on doit aussi ce décret, un des derniers de la Commune, qui fixe l'égalité des salaires entre institutrices et instituteurs de Paris ; premier décret d'égalité des salaires entre les femmes et les hommes.

Il faut enfin rappeler, mais nous ne pouvons ici développer cet aspect, que la délégation de Vaillant comprenait aussi l'éducation populaire et la culture.

10 ans avant Jules Ferry, 34 ans avant la séparation de l'église et de l'état, la Commune avait su être en avance sur son temps !

■ JEAN-LOUIS ROBERT

(1) On pourra consulter avec utilité l'intéressant article de Michel Violet, « *Pédagogies alternatives : l'école sous la Commune* », Les actes de lecture, juin 2010, qui offre une perspective nouvelle aux travaux anciens de Maurice Dommanget.

(2) Le projet de réforme de la société est présenté aux élus de la Commune, le 1^{er} avril, qui se déclarent « *complètement favorables* » à celui-ci. Il est publié dans le *Journal officiel de la Commune* du 2 avril. Abrégé ensuite en Projet. (3) Jean-Baptiste Clément, « *Les rouges et les pâles* », *Journal officiel de la Commune*, 3 avril. (4) Le délégué à l'enseignement, Edouard Vaillant, le 17 mai, *Journal officiel de la Commune*, 18 mai.

(5) Projet. (6) Id. (7) Id. (8) Les membres de la Commune du IV^e arrondissement, « *Ecoles publiques et gratuites* », sd., affiche BDIC. (9) « *Corps des gymnastes* », créé par Hippolyte Triat, cf. Affiche de la mairie du VIII^e, sd, vers le 3 avril. (10) Le délégué à l'enseignement, Edouard Vaillant, le 17 mai, *Journal officiel de la Commune*, 18 mai. (11) *Journal officiel de la Commune*, 20 avril. (12) Frédéric Morin, « *Le programme de la Commune* », *Le Rappel*, 21 avril. (13) Les membres de la Commune, III^e arrondissement, « *Maison des orphelins de la Commune* », sd, vers le 15 mai, affiche BDIC. (14) Le délégué à l'enseignement, Vaillant, 22 avril, *Journal officiel de la Commune*, 23 avril. (15) Le délégué à l'enseignement, Vaillant, 14 mai, *Journal officiel de la Commune*, 16 mai. (16) Comptendu de la séance de la Commune du 17 mai, *Journal officiel de la Commune*, 19 mai. (17) Le délégué à l'enseignement, Edouard Vaillant, le 17 mai, *Journal officiel de la Commune*, 18 mai.



LA PENSÉE ET L'ACTION ORIGINALES D'ÉDOUARD VAILLANT ET DU BLANQUISME

SOCIALISME ET SYNDICALISME AU TOURNANT DES XIX^E-XX^E SIÈCLES

Le tournant des XIX^e-XX^e siècles est décisif dans le processus de maturation du mouvement ouvrier. D'abord, les conflits du travail et l'idée de grève générale montent en puissance. Ensuite, les syndicats cherchent à réduire leur émiettement en créant la CGT en 1895. Enfin, les écoles socialistes résorbent non sans mal leurs divisions et s'unifient en 1905 dans la SFIO.

Dans ce contexte, Vaillant et ses proches occupent une place déterminante à maints égards. Plongés tant dans l'univers du socialisme que dans celui du syndicalisme, ils sont à la charnière entre ces deux champs qui, à la Belle Époque, tendent à s'inscrire dans une démarche plus concurrentielle que complémentaire.

Cette caractéristique singulière semble puiser dans la « *doctrine blanquiste des deux voies vers le socialisme – les syndicats opérant indépendamment des partis socialistes, mais non (espérait-on) en opposition avec eux – qui lui permet de jouer un rôle crucial dans le mouvement syndical (...)* Le parti de Vaillant était la seule des factions socialistes de l'époque à adopter cette ligne¹ ». À cela s'ajoute l'approche vaillantiste de « l'action totale » qui permet d'éviter l'écueil de subordonner une forme d'organisation à une

autre, ou une modalité d'action à une autre².

BLANQUISME ET VAILLANTISME, DES CREUSETS DU SYNDICALISME

Les vaillantistes, organisés dans le **Comité révolutionnaire central (CRC)** fondé en 1881 par des blanquistes, figurent dans les structures d'incubation du syndicalisme. Leurs prises de position sont largement en adéquation avec le socle de valeurs qu'élaborent les militants ouvriers.

Si les amis de Vaillant ne sont pas absents du premier rassemblement interprofessionnel, la Fédération nationale des syndicats éclose en 1886, ils se montrent alors surtout actifs au sein des Bourses du travail. Lorsqu'elles se coordonnent et créent une Fédération nationale en 1892, le vaillantiste et cordonnier lyonnais Bernard Besset en devient le secrétaire. Son successeur n'est autre que Rieul Cordier, lui aussi adhérent du CRC, remplacé en 1895 à ce poste par le charismatique Fernand Pelloutier.

Dans les débats qui secouent ces deux organisations nationales concurrentes, les vaillantistes prennent le parti de la Fédération des Bourses du travail et participent ainsi activement au processus de fondation de la CGT à Limoges en septembre 1895. Durant ce congrès qui débat de ses

statuts, le syndicaliste parisien Jules Majot, par ailleurs membre du CRC, est au cœur des discussions sur leur article ². Celui-ci est crucial, car il traite des relations entre la nouvelle organisation et les structures partisans. Or, la discussion s'engage alors sur la proposition du citoyen Majot, ainsi conçue : « *Les éléments constituant la CGT devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques* ³ ». Après de longs échanges, où il est notamment soutenu par un autre vaillantiste parisien, Léon Martin, sa proposition est adoptée.

Une fois la CGT mise en place, Victor Griffuelhes en prend la tête durant la période charnière du début du XX^e siècle. Formé au blanquisme dans le

“ **Le droit politique fait vraiment le citoyen et constitue son seul moyen de défense et de conquête de tous les autres droits et de toutes les libertés publiques.** ”

Edouard Vaillant, *Journal Officiel*, 23 janvier 1896

cadre de la Chambre syndicale ouvrière de la corbonnerie de France, il a été candidat en 1900 au conseil municipal de Paris sous les couleurs du vaillantiste Parti socialiste révolutionnaire, fondé deux ans auparavant. Celui que Vaillant appelle son « ami » dirige la CGT de 1901 à 1909.

Il paraît donc légitime de considérer que « *la principale contribution du blanquisme au mouvement syndical français réside (...) dans le rôle qu'il joua dans la fondation de la CGT (...) et surtout dans la conversion de celle-ci à une position révolutionnaire dans les premières années du XX^e siècle* ⁵ ».

La manière dont Vaillant et les siens conçoivent les rapports syndicats/partis facilite leur rencontre, voire leur immersion dans les organisations ouvrières.

POUR L'UNITÉ ET L'AUTONOMIE SYNDICALES

Le tournant des XIX^e-XX^e siècles est marqué par la question des relations entre champ syndical et champ partisan. Entre des allemandistes prompts à considérer prioritaire l'action ouvrière sur le lieu de travail et des guesdistes enclins à vouloir subordonner le syndicat au parti, Vaillant propose une approche fondée sur le respect de l'autonomie de chacune des formes d'organisation de ce qui constitue pour lui une sphère globale du mouvement ouvrier. Bref, « *il ne saurait être question de domination ou de subordination. Le mouvement socialiste et le mouvement syndical étaient, à ses yeux, des composantes également valables et essentielles de l'action totale du mouvement ouvrier* ⁶. »

Rien de surprenant, donc, à ce que ses proches défendent l'indépendance de la CGT. Il y a là une aspiration à l'unité des ouvriers et de leurs organisations. Pour Vaillant, l'immixtion des enjeux partisans dans le syndicalisme est mortifère. En 1896 par exemple, dans un article sur « La Confédération générale du travail' », il explique qu'au cours de la phase de reconstruction du mouvement social des années 1870-1880, « *les partis ouvriers se formaient de syndicats qui, ainsi, en même temps que les groupes corporatifs, devenaient des groupes politiques. Ce fut la grande cause d'interruption et d'échec de l'organisation économique du prolétariat...* » C'est pourquoi une indépendance teintée de neutralité, seule à même de rendre plus efficace l'action revendicative, paraît alors à Vaillant comme un préalable pour réunir les travailleurs dans une maison syndicale commune.

Certes, Vaillant ne partage pas l'approche syndicaliste révolutionnaire qui, au bout du compte, veut préempter et fusionner champ social et champ politique, méprisant ainsi les démarches partisans inscrites dans l'ordre des institutions et davantage préoccupées, selon eux, par la conquête de l'État que par son éradication. Toujours est-il qu'au sein

de la SFIO naissante, les conceptions vaillantistes du rapport syndicats/partis parviennent à prévaloir. Et en 1912 encore, Vaillant fait résonner le congrès SFIO de Lyon d'une formule synthétisant sa démarche : « *pour moi, tout ce que fait la CGT est bien parce qu'elle le décide* ».

GRÈVES PARTIELLES ET GRÈVE GÉNÉRALE

Des multiples sensibilités du socialisme français, le vaillantisme s'inscrit parmi les plus fervents soutiens non seulement à la pratique gréviste au quotidien, mais également, de façon plus originale, à l'idée de grève générale.

La lutte pour l'aboutissement des revendications économiques au moyen de la cessation du travail, si chère au syndicalisme de la Belle époque, reçoit le soutien des vaillantistes. L'exemple bien connu du département du Cher en offre une illustration emblématique. Parmi d'autres mobilisations, ils apportent leur appui à la grève des métallurgistes de la Société Française de Vierzon en 1886-1887 et au mouvement des bûcherons de 1891-1892⁹. Le député et dirigeant du CRC Emile Baudin est au premier rang de ces soutiens. Natif du département, « *Vaillant lui-même faisait régulièrement la navette entre Paris et Saint-Amand*¹⁰ ».

D'autre part, Vaillant et les siens se laissent séduire par l'idée de grève générale qui s'inscrit en outre, entre la dernière décennie du XIX^e et la première du XX^e siècle, comme le grand horizon utopique du syndicalisme en passe de devenir révolutionnaire. A cet égard, en 1893, le Comité d'organisation de la grève générale est animé par les syndicalistes et militants du CRC Bernard Capjuzan, Bernard Besset et Rieul Cordier.

L'année suivante, dans la foulée du congrès syndical de Nantes qui promeut le principe de la grève générale, Vaillant offre son assentiment à cette perspective. Si elle lui paraît volontiers chimérique, elle présente l'intérêt d'exprimer « *la volonté des travailleurs de s'unir dans un effort commun et organisé (...) Peu importe à quel propos ils se veulent mettre en mouvement et en action pourvu qu'ils se meuvent et agissent*¹¹ »

Au fond, toute grève, partielle ou un jour peut-être générale, est une utile école du combat de classes et, de surcroît, un ferment de l'organisation ouvrière qui, en France, résulte en effet souvent de la pratique revendicative. Toute forme de lutte est utile, quel que soit le terrain où elle s'exerce, comme l'affirme par exemple le CRC, qui « *insiste sur la complémentarité des "lutttes économiques, politiques, sociales, révolutionnaires, électorales..."*¹² ».

Enfin, au sein du mouvement socialiste, Vaillant est l'un des plus actifs partisans d'une grève générale en cas de guerre. Dès 1906, c'est à son initiative et à celle de Jaurès qu'est adoptée, au congrès SFIO de Limoges, une motion préconisant cette méthode parmi les moyens de s'opposer à la guerre¹³. Il se révèle également fort présent en ce sens dans les congrès socialistes internationaux.

En somme, mu par sa ligne directrice de l'« *action totale* », Edouard Vaillant parvient, au moins dans son approche conceptuelle, à réduire l'espace qui sépare, au tournant des XIX^e-XX^e siècles, socialisme et syndicalisme.

■ STÉPHANE SIROT

(1) B. Vandervort, « Nouvelles perspectives sur Victor Griffuelhes », *Le Mouvement social*, n°172, juillet-septembre 1995, p. 55. (2) Voir J. Howorth, Edouard Vaillant. *La création de l'unité socialiste en France*, Paris, Syros, 1982, p. 30-31. (3) Compte-rendu du septième congrès national corporatif tenu à Limoges, 23 au 28 septembre 1895, p. 53. (4) *Le Petit Sou*, 18 février 1901. (5) B. Vandervort, op. cit., p. 55. (6) J. Howorth, op. cit., p. 196. (7) *Le Rappel des Travailleurs*, 13 septembre 1896. (8) Cité par J. Howorth, op. cit., p. 205. (9) Voir M. Pigenet, *Ouvriers, paysans, nous sommes... Les bûcherons du Centre de la France au tournant du siècle*, Paris, L'Harmattan, 1993. (10) Ibid., p. 206. (11) *La Petite République*, 22 septembre 1894. (12) M. Pigenet, « Les vaillantistes et le mouvement populaire dans le Cher », dans *Blanqui et les blanquistes*, Paris, SEDES, 1986, p. 260. (13) Voir S. Sirot, « SFIO, syndicalisme et luttes ouvrières (1905-1914) : des relations problématiques et volontiers distendues », *Cahiers Jaurès*, n° 187-188, janvier-juin 2008, p. 87-96.

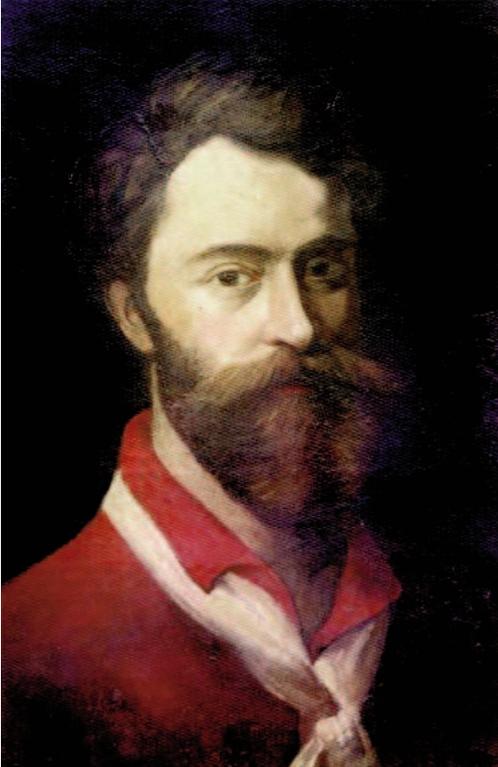
VAILLANT ET LA LAÏCITÉ

Le combat laïque est primordial pour Vaillant. D'une part, il correspond à un engagement de jeunesse. Ce jeune homme de bonne et catholique famille se passionne à l'adolescence pour la critique de la religion. Il entre en correspondance et rend visite à Ludwig Feuerbach (1804-1872), philosophe allemand au prestige alors immense. Son matérialisme athée, porteur d'une critique radicale de la religion, exerce une profonde influence sur ce jeune esprit à la recherche de l'émancipation. De l'autre, la lutte pour une société laïcisée, « dés-enchantée » diraient certains, s'affirme chez lui comme la clef de voûte de tous les combats. Si c'est Jaurès qui a écrit que « *la chaîne était au cœur* », Vaillant l'a fortement pensé et a toujours agi en conséquence.

LES PRINCIPES DE LA COMMUNE

Membre de la Commune, Vaillant manifeste une incontestable « *vigueur laïque* »¹. Il sert alors de trait d'union entre les blanquistes, dont il partage l'essentiel des analyses, et les membres de l'Internationale, à laquelle, étudiant à l'étranger, il avait précédemment adhéré. Délégué à l'Intérieur, puis à l'Instruction publique, il en est un des principaux dirigeants. La séparation des Églises et de l'État décrétée le 2 avril, se réclame de la liberté, « *premier des principes de la République* » et donc de la « *liberté de conscience [...] première des liber-*

tés ». Mais elle ne dissimule pas non plus ses intentions anticléricales. La délibération votée rappelle dans ses considérants que « *le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté* » et prévoit, outre la suppression du budget des cultes, la nationalisation des biens du clergé. Les ecclésiastiques se retrouvent sans grande surprise aux premiers rangs des adversaires à combattre et fournissent une part significative des otages, dont l'exécution sera vivement reprochée aux communards. Il est vraisemblable que ce soit la raison principale qui empêche les laïques de la génération suivante de trop se réclamer de ce premier exemple. Contrairement à bien des membres de la Commune ou de leurs principaux soutiens, de Marx à Lissagaray en passant par Vallès, Vaillant ne semble pas avoir regretté cet épisode. Dans l'exil, il continue à affirmer des positions tranchées. Le fameux « Appel aux Communeux » adopté par la Commune révolutionnaire en juin 1874, dont il est un des principaux rédacteurs, justifie les mesures extrêmes de la Semaine sanglante et revendique un athéisme sans concession : « *Nous sommes athées, parce que l'homme ne sera jamais libre, tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison [...] cette notion monstrueuse d'un être, d'un principe en dehors du monde et de l'homme, forme la trame de toutes les misères dans lesquelles s'est débattue l'humanité, et constitue l'obstacle principal à*



son affranchissement. [...] Expulser Dieu du domaine de la connaissance, l'expulser de la société, est la loi pour l'homme s'il veut arriver à la science, s'il veut réaliser le but de la révolution. [...] Dans la Commune il n'y a pas de place pour le prêtre : toute manifestation, toute organisation religieuse doit être proscrite. »

Aussi, n'est-il pas surprenant de voir Vaillant à la pointe du combat anticlérical et anticatholique dans les publications et les organisations qu'il anime à son retour d'exil. Du Comité Révolutionnaire Central (1881-1898) au Parti

Socialiste Révolutionnaire (1898-1905), lui et ses amis se singularisent par la radicalité de leurs positions, même au sein d'une extrême gauche socialiste déjà nettement anticléricale dans son ensemble. Les autres courants socialistes ne peuvent pas être qualifiés de complaisances, en dehors des jeux polémiques habituels, mais même les allemanistes ne peuvent rivaliser en ce domaine avec les vaillantistes ! Les récits abondent, et c'est par exemple dans cette mouvance que Jaurès rencontre le plus de quolibets et d'acrimonie lors de la polémique qui suit la première communion de sa fille, Madeleine (été et automne 1901).

LIBERTÉ ET LAÏCITÉ

Il faut toutefois éviter de trop verser dans un récit tourné vers l'anecdote, nostalgique pour les uns, plus moqueur chez d'autres, sur cette phase de combats des révolutionnaires laïques. Avec des formulations qui sont de leur temps, Vaillant promeut l'organisation d'une société échappant

à toute emprise religieuse. Cela passe d'abord et notamment par un enseignement laïque. Prenons un militant initialement blanquiste comme Jean-Baptiste Calvignac à Carmaux : son premier combat politique pour la gestion municipale de la ville consiste en l'établissement d'une école publique dans le quartier ouvrier de Sainte-Cécile alors que le clan patronal du « marquis » de Solages, son adversaire, soutient une école catholique tenue par des frères maristes. Situation emblématique qui se retrouve dans bien d'autres cas... À Paris et dans

le Cher, Vaillant est l'organisateur principal de cette action de longue haleine.

Il synthétise toute sa pensée sur le sujet lorsqu'il dépose avec ses camarades Maurice Allard et Victor Dejeante un contre-projet de Séparation des Églises et de l'État. Le but est toujours d'organiser une société pleinement laïque, et donc l'État et les communes doivent « *conserver les biens, les édifices, les ressources qu'ils donnaient aux cultes alors qu'ils étaient un service public* ». Vaillant veut « désarmer » l'Église et diminuer sa puissance politique. C'est en effet le terrain principal de sa critique : l'Église et l'État bourgeois se soutiennent l'un l'autre dans leur lutte commune contre le prolétariat socialiste. Celui-ci s'affranchit progressivement de son respect envers dieu et sa représentation surnaturelle comme envers le patron ou le maître à la ville et à la campagne. En même temps, son exposé est largement historique, rappelant plus d'un siècle de combats. À l'évidence, Vaillant a conscience que l'effort de laïcisation demande et demandera du temps. Ce n'est sans doute pas seulement sous la Révolution qu'il a été porté par une « *minorité intellectuelle libre de toute superstition* ». D'où son engagement à soutenir en cas de besoin le projet de la commission rapporté par Aristide Briand, éventuellement amendé, afin de faire aboutir cette réforme à la valeur sociale « *considérable* ». Il se contente aisément de ne réunir pour l'heure qu'une poignée de députés (59), socialistes et radicaux, souvent francs-maçons ou libres-penseurs, en faveur de cette Séparation intransigeante. Il serait excessif de dire que Vaillant se montre enthousiasmé par le projet en discussion et qu'il applaudisse les efforts de Jaurès, Pressensé et autres pour parvenir à un compromis acceptable par les modérés et les catholiques. Il regrette que soit laissée gratui-

tement à ces derniers la jouissance des édifices religieux et, le moment venu, il vote contre l'article 4 qui accorde aux associations culturelles le droit de gérer leurs biens « *en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice* ». Néanmoins, il laisse faire et ne combat pas l'équilibre trouvé par la loi promulguée le 9 décembre 1905 et finalement appliqué malgré l'opposition virulente de ses adversaires, et notamment du pape Pie X. C'est au moins la preuve d'une intelligence politique qui sait voir au-delà des aléas.

Comme Vaillant l'explique au sujet d'une autre loi en discussion, une position de principe ne doit pas aboutir à un résultat contraire de celui qu'on souhaite obtenir. La liberté est le fondement de l'organisation républicaine. Vaillant aurait pu dire, avec Maurice Agulhon, « *La République en France marche avec la Liberté* »⁵. Le but de son action politique, de ses convictions sociales et culturelles, peut certainement être qualifié d'anticatholique et d'antireligieux, mais il ne peut concevoir d'obtenir ce résultat par des méthodes en contradiction complète avec ses principes. C'est à ce titre qu'il est pleinement laïque, à la fois républicain et révolutionnaire.

■ GILLES CANDAR

(1) Jean Bruhat, Jean Dautry, Émile Tersen, *La Commune de 1871*, Paris, Éditions sociales, 1970 [1960], p. 227. (2) Jean-Paul Scot, « L'État chez lui, l'Église chez elle ». *Comprendre la loi de 1905*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2005, p. 87. (3) Cité par Jacqueline Lalouette, *La Séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée*, Paris, Seuil, « L'univers historique », 2005, p. 309. (4) Discours à la Chambre des députés, séance du 10 avril 1905. Même référence pour les citations suivantes. (5) Maurice Agulhon, *Coup d'État et République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997. Il s'agit de la première phrase du livre.

POUR UNE STATION DE MÉTRO *COMMUNE DE PARIS 1871*

LISTE DES SIGNATAIRES DE L'APPEL

Dominique A, artiste	Patrick Le Hyaric, journaliste	Francesca Solleville, artiste
Christophe Alévêque, comédien	Laurent Léger, journaliste	Anne Sylvestre, artiste
Pierre Arditi, comédien	Marc Lizano, auteur-dessinateur	Danielle Tartakowsky, historienne
Ariane Ascaride, comédienne	Marie-José Malis, directrice de théâtre	Pierre Tartakowsky, militant associatif
Gérard Aschieri, syndicaliste	Jean-Claude Mailly, syndicaliste	Bernard Thibault, syndicaliste
Etienne Balibar, philosophe	Malte Martin, artiste	Carole Trébor, auteure
Elisabeth Badinter, philosophe	Roger Martelli, historien	Marcel Trillat, réalisateur
Françoise Bazire, militante associative	Philippe Martinez, syndicaliste	Trinidad, comédienne
René Bidouze, syndicaliste	Gus Massiah, militant associatif	Michal Tubiana, avocat
Dominique Blanc, comédienne	Albert Meslay, comédien	Jean Vautrin, auteur
Gérald Bloncourt, artiste plasticien	Jacques Monory, artiste plasticien	Cédric Villani, mathématicien
Eliane Breysol, syndicaliste	Gérard Mordillat, auteur	Jacques Villeglé, artiste plasticien
Gilles Candar, historien	Nicolas Offenstadt, historien	Arnaud Viviant, critique
Christophe Charle, historien	Patrick Pelloux, médecin	Jean-Luc Wallet, journaliste
Jean-Pierre Coffe, critique et auteur	Claude Pennetier, historien	Claude Willard, historien
Robert Combas, artiste plasticien	Michelle Perrot, historienne	Jacques Zwirn, professeur
Didier Daeninckx, auteur	Michel Piccoli, comédien	
Jacques Dau, comédien	Michel Pigenet, historien	
Etienne Davodeau, auteur-dessinateur	Ernest Pignon-Ernest, artiste plasticien	
Rosalie Dubois, artiste	Edwy Plenel, journaliste	
Maryse Dumas, syndicaliste	Didier Porte, comédien	
Stéphane Foenkinos, réalisateur	Michel Quint, auteur	
Patrick Fridenson, historien	Pascal Rabaté, auteur-dessinateur	
Gabriel Garran, réalisateur	Joël Ragonneau, militant associatif	
Claude Gauvard, historienne	Jack Ralite, ancien ministre et sénateur	
Aïnouche Ghilas, caricaturiste	Serena Reinaldi, comédienne	
Valentine Goby, auteure	Renaud, artiste	
Laure Godineau, historienne	Claudine Rey, journaliste	
Robert Guédiguian, réalisateur	Rudy Ricciotti, artiste plasticien	
Alain Guyard, auteur	Michèle Riot-Sarcey, historienne	
Jolie Môme, compagnie théâtrale	Jean-Louis Robert, historien	
Pierre Khalfa, militant associatif	Utge Royo, artiste	
Lola Laffont, auteure	Lydie Salvayre, auteure	
Christian Laval, sociologue	Marianne Sergent, comédienne	
Yvan Le Bolloch, comédien	Denis Sieffert, journaliste	



FÊTE DE L'HUMANITÉ 2015 : UN BON CRU !



Ernest Pignon-Ernest en dédicace

Malgré des conditions climatiques difficiles, la Fête de l'Humanité a connu une fréquentation importante évaluée par ses organisateurs à plus de 500 000 visiteurs.

Le stand des Amies et Amis de la Commune, joliment illustré par les fresques sur toile de notre ami Jacques Kerzanet, a bénéficié de ces conditions favorables avec un nombre accru de visiteurs par rapport à l'année précédente.

Il en est résulté des discussions intéressantes qui ont permis de mieux faire connaître l'histoire, l'œuvre, la modernité et l'actualité de la Commune de 1871, cela se traduisant par une augmentation de la diffusion de nos livres et brochures.

Notre ami Jean-Louis Robert a dédié *Le Paris de la Commune 1871*, recueil des conférences pré-

sentées en 2011 au Petit Palais à l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune.

Le peintre et dessinateur Ernest Pignon-Ernest nous a fait le plaisir de dédicacer le livre *Blanqui l'enfermé* qu'il a fort bien illustré par un portrait de ce grand révolutionnaire du XIX^e siècle.

Les cartes postales et timbres à l'effigie d'Édouard Vaillant, dessinés par notre ami Jérôme Gulon, ont connu un grand succès. De nombreux visiteurs sont repartis avec les tee-shirts de notre association.

En résumé et conclusion, cette Fête de l'Humanité 2015 a été un bon cru pour notre association.

YVES LENOIR





FÊTE DE LA COMMUNE 2015 « LE SOLEIL BRILLERA TOUJOURS »

Le 27 septembre 2015, les Amies et Amis de la Commune organisaient leur traditionnelle fête, place de la Commune de Paris dans le XIII^e arrondissement. Le soleil était au rendez-vous, et bientôt la petite place était comble.

La fête commence avec Riton La Manivelle, qu'on ne présente plus ici, qui chante la Commune mais aussi le pacifisme en cette année du centenaire de la Grande Guerre. Puis c'est le groupe Nag'Air, qui interprète *La Commune* de Ferrat, *Elle n'est pas morte !*, *Lily*, *la Chanson de Craonne*, *le Chiffon rouge*, repris en chœur par l'assistance. Vient ensuite le moment du théâtre, avec *Le rendez-vous du 18 mars*, pièce créée pour le 140^e anniversaire, jouée par les Amies et Amis, devant un public dense. Pour clore la partie festive, le trio nîmois Pas pour l'instant, nous fait découvrir des chansons anciennes ou actuelles, porteuses de problématiques sociales et politiques, et peu diffusées dans les médias.

Pendant ce temps, le public déambule à travers les stands : le stand de la littérature, toujours aussi bien garni, où Jean-Louis Robert signe *Le Paris de la Commune* (Belin) ; le stand des t-shirts et des foulards ; l'exposition-vente des planches de l'album *La Commune de Paris* de Savignac et Guérin ; et l'Estaminet, bien entendu, qui débite « communards », barbes à papa et gâteaux.

C'est Arnaud, jeune adhérent du comité de la Haute-Garonne, qui prononce le discours. Il rappelle la raison d'être de notre association, qui est de faire connaître la mémoire des femmes et des hommes de la Commune, de briser le silence autour de leur combat, et de faire vivre ses idéaux : « *Avez-vous vu un film à grand budget traitant de la Commune ? Avez-vous entendu parler des réalisations inédites de la Commune lorsque vous étiez à l'école ? Non ! Vous savez bien que l'histoire est écrite par les dominants* ». (lire l'édito p. 2)

Évoquant l'œuvre de la Commune, et de ses principaux protagonistes, il s'arrête sur la

figure d'Édouard Vaillant, sur son action dans le domaine de l'instruction et annonce les manifestations organisées à l'occasion du centenaire de sa mort.

On sait la fin : la guerre contre Paris, les massacres, les prisons, les bagnes. Arnaud rappelle qu'après l'amnistie des communards, nous voulons leur réhabilitation et attendons de l'Assemblée nationale qu'elle se saisisse du projet de résolution déposé en ce sens l'an dernier.

En écho à l'actualité – celle des migrants refoulés aux frontières ou parqués dans des camps – il rappelle que la Commune était patriote et internationaliste. *« Poursuivre l'œuvre de la Commune aujourd'hui, c'est lutter contre ces discriminations. Poursuivre l'œuvre de la Commune aujourd'hui, c'est également ne pas tomber dans la désespérance. Nous devons nous réapproprier l'espace politique, y intervenir, et ne pas le laisser au patronat et aux forces de droite et d'extrême-droite qui le soutiennent »*. Et il conclut : *« Nous avons encore à apprendre de ces prolétaires qui montèrent à l'assaut du ciel »*.

La fête se termine en fin d'après-midi par un concert du groupe Moblot, qui a emprunté son nom aux paroles de la chanson de Jean Ferrat : *« Pour défendre Paris / Ils se firent mobiles / C'étaient des forgerons / Devenus des moblots »*.

MICHEL PUZELAT



L'ANNÉE VAILLANT UNE ANNÉE ACTIVE POUR LES BERRICHONS

Pour le Comité berrichon, le rappel, et même la réhabilitation — il faut aussi employer ce mot pour s'adresser au commun des mortels de 2015 — de la vie d'Édouard Vaillant ne font pas abandonner la connaissance plus approfondie de la Commune, des communеuses et des communеux.

Le 13 février 2015, nous (Nicole et Michel Pinglaut) donnons une conférence sur les communарdes au Zonta Club de Bourges dont la présidente, Claire Gely, est aussi une Amie de la Commune. Nous lions dans la thématique, femmes, institutrices, éducation et la commission de l'Enseignement.

Le 5 mars, à Vierzon, ville natale d'Édouard Vaillant, nous évoquons la Commune pour l'Université Populaire.

Le 19 mars, à la Médiathèque de Vierzon, Jean-Marie Favière, membre du comité, en avant-première de son livre, expose la vie d'Édouard Vaillant, avec des séquences vidéo tournées par les élèves du lycée... Édouard Vaillant. Il remettra cela le 28 mai avec un second exposé.

Avant la fin de l'année scolaire, une délégation du Comité berrichon rencontre le Directeur Académique du Cher, pour préparer une liaison pédagogique et historienne avec les enseignants et les élèves. L'accueil a été chaleureux et suivi d'effets.

La 4 juin, pour notre Assemblée Générale, au restaurant la Courcilière, à Bourges, nous avons préparé le dernier trimestre 2015. Cette AG a été suivie de notre premier café communard, ouvert à tous. Jean-Louis Robert s'était déplacé pour tenir un double rôle : représentant national à l'AG et conférencier sur « La Commune, les arts, la culture ». Le Comité lui a offert, en cadeau-souvenir, un portrait de Vaillant au moment de la Commune, dessiné par un artiste berruyer, Jean-Michel Athomas, par ailleurs engagé dans un travail de mémoire sur la Résistance.

Pas de vacances scolaires, car il fallait réaliser un article pour la revue régionaliste trimestrielle associative *La Bouinotte*, très appréciée en Berry. Cet article, préparé par le président du comité, s'est aussi appuyé sur les recherches de Jean-Marie Favière*, et sur les autres recherches communеuses des « Jean », Annequin et Chatelut. Ce numéro 133 (automne 2015) est paru depuis fin septembre. *La Bouinotte* a titré : « Édouard Vaillant, le Jaurès berrichon ». Cinq pages avec neuf photos ou illustrations (avec deux encarts et deux citations).

France Bleu Berry, radio décentralisée de Radio France, a consacré cinq émissions quotidiennes à Édouard Vaillant avant les vacances et une en octobre pour la sortie du livre de Jean-Marie Favière.

Jean-Marie Favière, agrégé, docteur-ès-lettres, professeur de français et de cinéma au lycée Édouard Vaillant a écrit : *Je te parle au sujet d'Édouard Vaillant* (275 pages, JPS éditions).

*blog : vaillantitude.blogspot.fr

Lors de la fête de l'Humanité, au stand du Cher, il a pu faire sa première vente-dédicace (le député-maire de Vierzon est devenu acheteur-lecteur...). La commission Littérature en a reçu un exemplaire sur le stand des Amies et Amis. Ventes également aux Automnales du livre de Sagonne (18), au 4^e salon de Vierzon et, en 2016, au 12^e salon d'histoire de Bourges. Nous n'oublions pas de proposer aussi livres et brochures, dont le *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*.

Plusieurs conférences au programme : le 6 novembre, la veille du voyage en Berry, une conférence de Michel Pigenet, ancien professeur vierzonnais, professeur d'histoire contemporaine à Paris-1, directeur du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle : « Édouard Vaillant et le Cher » ; et le 24 mars 2016, « Édouard Vaillant », par J-M.Favière à Châteauneuf-sur-Cher.

Nous essayons de coupler nos recherches, nos efforts, nos initiatives avec les initiatives nationales (Auxerre, Blois, vente des timbres Vaillant...). Les Amis berrichons participent aux commissions de préparation, soit vierzonnaises, soit pour notre association nationale. Le 9 septembre, par exemple, nous nous étions partagés entre Vierzon et Paris.

Plusieurs initiatives d'expositions ont regroupé les ressources municipales, départementales, associatives, structurelles, individuelles.

Et puis il y a eu le voyage des 7 et 8 novembre.

Le 18 décembre, jour anniversaire de la mort d'Édouard Vaillant, soirée-cabaret à Vierzon, suivie le 20, par la cérémonie-souvenir du centenaire au cimetière de Vierzon-Ville.

MICHEL PINGLAUT



DES NOUVELLES DU COMITÉ GARD-CÉVENNES

Nous avons, le 9 mai 2015, à Chamborigaud (Gard), organisé une rencontre en hommage à la Commune de Paris et à Alexis Rieutord, notre communal local. Cette première initiative publique de notre comité Gard-Cévennes a connu un grand succès, et rassemblé environ 120 participants.

Elle comprenait :

- une exposition du riche dossier A. Rieutord (issu des Archives de l'armée de terre de Vincennes, et de celles du CAOM d'Aix en Provence),
- un rappel historique des 72 jours d'existence de la Commune de Paris, et de la terrible répression qu'elle a subie, illustré de lectures de textes de Jules Vallès, Victor Hugo, Clovis Hugues, ainsi que celle de la lettre d'A. Rieutord (17 juin 1871) réfugié à Chamborigaud et se croyant à l'abri de la répression, adressée à son épouse Marie encore à Paris,
- une interprétation originale et renouvelée de chants dédiés aux communalards, par le trio Pas pour l'instant...

Chacun a pu noter l'extrême attention et l'émotion des participants au rappel de cet événement fondateur, au récit de la vie de leur concitoyen Alexis Rieutord et



de sa famille, mais aussi le souvenir toujours vivant de Jean-Pierre Chabrol, natif du village, et de son *Canon Fraternité*.

Nous remercions vivement la municipalité de Chamborigaud et sa commission « Culture et Patrimoine » qui ont favorisé le succès de cette manifestation, ainsi que tous les participants.

**LE COMITÉ GARD-CÉVENNES
DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871**

PS : Le trio Pas pour l'instant... a participé à la fête de notre Association, en septembre 2015, place de la Commune de Paris.

2015 : ANNÉE LOUISE MICHEL EN AUVERGNE

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le Comité local Auvergne avait décidé de faire de 2015, l'année Louise Michel, en mémoire du 110^e anniversaire de sa mort. Notre enthousiasme a été communicatif : la DRAC et plusieurs collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, Ville de Clermont-Ferrand) nous ont apporté aide financière ou matérielle ; le public quant à lui, a participé nombreux et activement aux diverses manifestations que nous avons proposées.

Quelques mots sur ces manifestations publiques.

Tout d'abord, un cycle de dix conférences réparties sur toute l'année et animées par diverses personnalités : Véronique Fau-Vincenti, Josiane Garnotel, Claudine Rey, Pierre Juquin, Maryse Dumas, Roger Martelli, Philippe Bourdin, Jean-Numa Ducange, Francis Combe, Didier Daeninckx, Claude Retat. La diversité et la qualité de ces intervenants a permis de cerner la personnalité et l'action de Louise Michel, plus largement de faire connaître la Commune, et plus largement encore, au cours des débats qui suivaient chaque conférence, d'ouvrir la réflexion sur les luttes d'aujourd'hui. Plusieurs villes du Puy-de-Dôme ont accueilli ces conférences : Clermont-Ferrand, Aubière, Thiers, Blanzat, Lempdes et Vic-le-Comte, ce qui nous a permis de toucher un public plus nombreux. Certaines villes ont accueilli en complément de la conférence qui se déroulait en leur sein, l'exposition générale sur la Commune de Paris ; d'autres ont projeté un film « Louise Michel et la Commune de Paris » ou « Louise Michel, la rebelle ».

La manifestation la plus importante de l'année a été, le 27 septembre dernier, la « Fête régionale de la Commune de Paris. » C'est en effet dans la fraternité, dans la convivialité d'un repas partagé, avec l'accompagnement musical de To Trio et le spectacle de Francesca Soleville et Pierre Marthouret, « Ferrat au cœur », que 175 personnes se sont retrouvées pour fêter la Commune. A cette partie festive s'ajoutait une autre plus informative : exposition « Louise Michel 1830 – 1905 » réalisée dans notre région par M. et Mme Chignier, et débat animé par Francis Combes. Comme dans toutes les manifestations que nous organisons, un espace était réservé à la vente de livres et de brochures sur Louise Michel et la Commune de Paris.

C'est avec sérieux et plaisir que, cette année encore, nous avons fait connaître et défendu les idéaux de la Commune. C'est avec conviction que nous les défendrons aussi à l'avenir.

CRIONS VIVE LA COMMUNE ! YA DE L'ÉCHO

Nous, les Amis berrichons, nous ne voulons pas rester les deux pieds dans le même sabot. Nous osons affirmer nos actions de réhabilitation des Communards et nous le clamons bien fort.

De passage à Bruxelles, le 8 mai dernier, mes amis comédiens m'ont invité à un après-midi de rassemblement de chorales au centre culturel de Saint-Gilles. Au programme : chants de luttes. De très bons moments, chants divers, internationaux et vient *Le Temps des cerises*. La salle participe. Fin du chant. Le communard berrichon que je suis se lève et crie : « Vive la Commune ! ». Réponses multiples et la salle entonne *L'Internationale*. A la fin, je rencontre une des responsables de la chorale, des liens sont noués. Nous sommes enchantés de nos sympathies communes.

Aux dernières nouvelles, un comité belge devrait voir le jour.

Lors du dernier « Festival du mot » à La Charité-sur-Loire, nous sommes spectateurs d'*Insurrection poétique*, de Jacques Bonnafé et de son fils Léon, le 30 mai. La langue poétique sert de dialogue avec le public : Rabelais, Queneau, Norge, Verheggen... et Arthur Rimbaud. Jacques Bonnafé donne *L'orgie parisienne ou Paris se repeuple*, écrit en mai 1871. A la fin du poème, je crie : « Vive la Commune ! ». Frémissements dans la salle. A la fin du spectacle, un vieux monsieur m'aborde. « Mon père était instituteur dans la Nièvre à Fourchambault, je garde sa collection de livres sur la Commune, dont il était admirateur ». Contacts sont pris. Nous devons nous revoir.

De tels exemples m'incitent encore à crier :
« Vive la Commune ! » ➤ MP

COMITÉ TREGOR ARGOAT

Le comité a tenu son assemblée générale, le 26 septembre, au restaurant « Le Temps des Cerises », à Tonquedec.

Tous les adhérents étaient présents ou représentés. Trois invités ont assisté à l'assemblée.

Les rapports financiers et d'activité ont été approuvés à l'unanimité. Le comité compte 15 adhérents à jour de leur cotisation, le banquet a connu un beau succès : 25% de participation de plus par rapport à ces dernières années.

A la suite d'une riche discussion, il a été décidé de se mobiliser pour l'exposition de Lannion où nous pré-

**LA COMMUNE DE
PARIS
du 13 au 24
OCTOBRE 2015**

La Commune de Paris, histoire, origine, enjeux
Les Femmes et leur rôle pendant la Commune
Les Arts pendant la Commune

Exposition
Aux heures d'ouverture de la MEDIATHEQUE

sentons, l'histoire de la Commune, la place des femmes et les arts pendant la Commune ; d'organiser le banquet les 4 et 5 juin, à Ploulec'h où le maire est notre ami Jean-Marie Bourgoïn.

4 juin au soir : banquet communard avec conférence à 18 h et partie artistique après le repas.

5 juin : Fête Communarde, restauration légère avec produits locaux, jeux, concours de slam, librairie et rencontre avec des auteurs si possible, table ronde avec les partis, associations, syndicats héritiers de la Commune de 1871, sur le thème « Que gardez-vous des idées de la Commune ? »

Du 14 au 24 octobre, la Commune de Paris 1871 s'est effectivement invitée à Lannion, à la médiathèque ! Notre comité a organisé, avec le concours des services culturels de la commune de Lannion et sa médiathèque, une exposition sur la révolution communaliste de 1871 à Paris.

■ YVES SABOURDY

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AVEC L'APPEL DE COTISATION 2015

Un grand merci à tous ceux qui nous ont répondu au questionnaire et ont permis de mieux connaître les moyens de renforcer notre association et les souhaits de chacun d'entre nous.

Le 19 mai, 775 questionnaires sont revenus et ont été dépouillés sur 1213 cotisations reçues.

QUESTION I : COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ASSOCIATION ?

- en passant devant le siège 47
- par notre site 58

- par une conférence 26
- par une exposition 60
- par des amis ou connaissances 222
- par un journal ou un magazine 144
- par l'un de nos amis de l'association 141
- ou bien un autre contact 133

QUESTION II : POUR QUEL MOTIF AVEZ-VOUS ADHÉRÉ ?

- pour connaître cette période de l'Histoire 293
- pour les valeurs morales et politiques de l'esprit de la Commune 684
- pour avoir une activité 12
- pour rencontrer d'autres personnes 39
- par curiosité 27
- ou bien une autre raison 49

QUESTION III : QUELLES ACTIVITÉS AIMERIEZ-VOUS TROUVER ?

- lectures à notre bibliothèque 82
- conférences 237
- parcours communards historiques 328
- recherches historiques 304
- suivre nos actualités sur notre site 233
- autre 39

La commission Culture souligne la très grande demande pour l'histoire de la Commune de Paris 1871. Pour répondre à cette forte attente, nous poursuivrons et élargirons nos activités suivantes : les parcours communards, les conférences sur différents aspects de l'histoire de la Commune de Paris, et — bientôt — les « soirées d'histoire ».

La commission Patrimoine rappelle, suite à plusieurs demandes,

- que l'on peut découvrir la place et le rôle des femmes dans la Commune dans *Le petit dictionnaire des Femmes de la Commune, Les Oubliées de l'histoire* qui reprend plus de 800 femmes actives sous la Commune ;

- que l'Association n'a AUCUN DROIT d'intervenir dans l'entretien des sépultures des communards ;

- que nous n'avons que peu de connaissances sur le nombre de communards ensevelis dans les fosses communes hors des cimetières et qu'il est difficile de connaître le nombre de victimes au Mur des Fédérés du Père-Lachaise, le chiffre variant de 147 à 149 victimes, selon les témoignages de l'époque ;

- qu'une plaquette est éditée, avec la participation d'amis de l'Association, par la Mairie de Paris « Le Paris Communal », *Les balades du*

Patrimoine n°35, de la butte Montmartre à la place de la Commune de Paris en passant par l'Hôtel-de-Ville et le Père-Lachaise.

Vos commentaires personnels ont été nombreux, mais il n'est pas possible de tous les regrouper ici. Aussi confions-nous tous ces résultats aux différentes commissions afin d'en tirer les meilleures conclusions, pour vous permettre de participer pleinement à nos activités, diriger nos efforts vers de nouveaux adhérents et faire mieux connaître notre association.

✶ CHRISTINE MICHOT

UN TIMBRE POUR LE CENTENAIRE D'ÉDOUARD VAILLANT

Créé par les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, le timbre du centenaire d'Edouard Vaillant est issu d'une mosaïque du plasticien Morèje, alias Jérôme Gulon. Cette œuvre fait partie d'un ensemble de 17 mosaïques que l'artiste a discrètement collées sur les murs du Paris Communal.



“ Il importe que la révolution communale affirme son caractère essentiellement socialiste en assurant à chacun la véritable base de l'égalité, l'instruction intégrale. ”

Edouard Vaillant

AUXERRE A FÊTÉ LA COMMUNE

Organisée par la Libre-Pensée de l'Yonne, la 10^e Fête des Libertés, s'est déroulée le 24 mai 2015, sur l'esplanade Jean-Baptiste Clément (la bien-nommée), à Auxerre (Yonne). Au programme, concert et spectacles. De nombreux stands associatifs, ainsi que des expos, déclinaient la thématique de la journée : Liberté, Liberté chérie...

L'affiche de J.-M. Tremblay évoquait l'ami Cabu. À cette fête, un hommage appuyé à la Commune, temps des cerises sur le gâteau, était associé à toutes les luttes sociales, passées, présentes... et à venir. Les libres-penseurs de l'Yonne savent accueillir : les Amies et Amis nationaux faisaient stand commun avec les Amis berrichons, venus en voisins de la région. Sur le stand, vente de brochures et de t-shirts. Une adhésion a été enregistrée.

✶ MICHEL PINGLAUT ET JEAN-JACQUES CHARRUE

UNE RUE MAXIME LISBONNE DANS LE XVIII^E LE D'ARTAGNAN DE LA COMMUNE¹

Je crois qu'il aurait beaucoup aimé cette cérémonie, notre fier colonel de la Commune, ce directeur de cabaret, ami des artistes, qui sut, avec humour, mettre en scène sa déportation en Nouvelle-Calédonie en faisant servir les clients de son établissement par des bagnards. Il n'avait pas oublié non plus les amitiés de la Commune puisqu'il fut l'un des rares à produire une pièce de Louise Michel (*Nadine*).

Il aurait très certainement apprécié le 20 juin 2015, la prise de parole citoyenne de cette habitante de la cité qui rappelle comment cette voie sans issue, devient ce jour la rue Maxime-Lisbonne. Responsable de l'association « La ruelle sans nom », elle a œuvré, avec les habitants, pour donner à ce coin abandonné une vie digne. Une animation pour combattre celle, moins glorieuse, des petits trafics qui polluent la vie quotidienne. Alors l'impasse s'ouvrait, portait



un nom, un nom de révolutionnaire, un nom porteur d'espoir d'une vie plus claire. Avec cette ouverture, les projets naissent : ce mur gris sans fenêtre qui la borde, peut devenir une superbe fresque. Il serait peut être possible de présenter un spectacle, pourquoi pas sur la Commune de Paris, puisque notre association est là aussi pour entendre toutes ses envies, ou un débat l'après-midi, ou encore un film.... Les idées fusent !

Les personnalités prennent la parole. Le maire Eric Lejoindre rappelle ce moment de l'histoire, la Commune de Paris, tellement présente dans les différents quartiers du XVIII^e. La maire-adjointe Catherine Lassure, chargée de la mémoire et des anciens combattants, Daniel Vaillant, député de l'arrondissement, s'associent, par leur présence, à l'initiative de commémoration d'une rue Maxime Lisbonne. Nul doute qu'ils soutiendront les projets des habitants !

Charles Fernandez, co-responsable avec Sylvie Pépino de la commission Patrimoine des « Amies et Amis de la Commune de Paris », prend la parole et rappelle d'une manière fort détaillée la vie trépidante de Maxime Lisbonne, ce fils d'artiste peintre, engagé à 15 ans dans la Marine lors de la guerre de Crimée. Lisbonne se bat ensuite sur d'autres fronts et pour la défense du pays contre les Prussiens en 1870. Il est élu capitaine du 24^e bataillon. Lors de la bataille de Buzenval, il fait la démonstration de la possibilité de battre les Prussiens, mais aussi celle du manque de volonté du général Trochu (du verbe « trop choir » comme l'écrivait Victor Hugo), pour mener ses troupes à la victoire. Lors de la Commune de Paris, son engagement est total. Il se distingue sur les fortifications parisiennes, assure la retraite de ses troupes assiégées au fort d'Issy-les-Moulineaux et continue le combat jusque sur les barricades. Il est arrêté, blessé, le 26 mai, sur celle du Château d'Eau dans le X^e

arrondissement de Paris. À son retour de déportation, il devient directeur de théâtre, ouvre des cabarets, mais n'oublie pas ses convictions politiques. En 1885, ce personnage hors du commun fait couvrir les murs d'affiches annonçant le banquet des affamés² ! Près de 3 000 indigents ont pu ce jour-là se voir servir un repas !

Au cours de la cérémonie, nous retrouvons M. Autrive, ancien maire de la Ferté-Alais (Essonne) qui, en 2005, a organisé avec notre association, sur sa commune, une remarquable journée souvenir pour le 100^e anniversaire de la mort de Lisbonne. Avec lui nous débattons de projets possibles pour continuer à faire sortir de l'ombre ce personnage tellement attachant car, à travers lui, n'est-ce pas les communards et les communardes que nous voulons, que nous devons, réhabiliter ?

CLAUDINE REY

(1) Marcel Cerf, *Maxime Lisbonne, Le d'Artagnan de la Commune*, 1967 ; rééd. Dittmar, 2014. (2) Cette action inspira Didier Daeninckx pour son roman *Le Banquet des affamés*, Gallimard, 2012.

Maxime Lisbonne





SAINT-PIERRE DES CORPS (37) PAS COMMUN POUR DES PROVINCIAUX : L'INAUGURATION D'UNE PLACE DE LA COMMUNE DE PARIS

Au forum des associations, ce 5 septembre 2015, un emplacement a été réservé à l'entrée du stade aux Amies et amis de la Commune. Les visites sont nombreuses y compris

celle du maire. Les adhésions ne sont pas rares, sans compter le souhait de voir une structure s'implanter localement. Julien Papp dédicace son livre *La République en Touraine et la Commune de Paris*.

A 17 heures, Patrick Fonteneau fait face au public nombreux en présence d'une délégation FO 37 et de la Libre Pensée 37, qui ont déposé une gerbe de fleurs d'églantine pour rappeler que cette courte période de la Commune a été le creuset d'idées nouvelles avec, parmi ses acteurs, des gens du peuple natifs de Touraine. Puis Mme Beauvils, sénatrice-maire, inaugure cette place qui complète l'ensemble formé par le stade Camélinat. Comme toute manifestation, celle-ci se clôt avec deux musiciens de l'harmonie municipale qui interprètent *Le Temps des cerises*.

Merci à nos deux corpopétrussiens (habitants de Saint-Pierre des Corps) d'adoption, Patrick et Julien, qui ont mis à l'honneur la Commune de Paris 1871.

➤ RÉMY BARBIER

JEAN-BAPTISTE CLÉMENT À SAINT-OUEN

Le contexte social et les luttes sur le dossier emblématique des retraites ont réactualisé avec force et conviction la question fondamentale du droit aux vacances pour tous. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'inauguration, le 18 septembre 2015, de la résidence hôtelière Jean-Baptiste Clément, 65 rue du docteur Bauer, à Saint-Ouen, en présence d'environ 200 personnes.

Les Amies et Amis de la Commune étaient représentés par Zef Prigent, Roger Martelli et Joël Ragonneau.

Un contact a été pris avec « En-Partance », partenaire du projet Résidence hôtelière Jean-Baptiste Clément, pour de futurs parcours communards. ➤ JOËL RAGONNEAU

A LA RENCONTRE DE LOUISE MICHEL

L'association Louise-Michel de Haute-Marne s'est fortement mobilisée en 2015 pour commémorer le 110^e anniversaire de la mort de Louise Michel.

Bel hommage en avril dernier avec le spectacle théâtral et musical « Et pourtant, je vous regarde en face », créé autour du procès de Louise Michel par Éléonore Bovon qui a su mettre en lumière la force de la parole de la célèbre héroïne haut-marnaise. Ce spectacle pourra être redonné à Paris et en province¹.

Cet été, une nouvelle exposition « Louise Michel, une femme d'exception » a été installée dans l'ancienne école de Vroncourt, fréquentée autrefois par Louise Michel, enfant. Nourrie des travaux de recherches de Xavière Gauthier,

spécialiste de Louise Michel et de Clotilde Chauvin du CRDP d'Aix-Marseille, cette exposition, conçue par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann de l'association Louise-Michel, explore la riche personnalité de ce personnage étonnant qui consacra sa vie à lutter contre toutes les injustices en prônant le respect de toutes les cultures. Douze rollups en polypropylène développent les différentes facettes de ce personnage hors du commun et mettent en valeur ses qualités de pédagogue, de femme de lettres, de féministe, de libertaire, d'anticolonialiste et de militante infatigable.

Si les nombreuses municipalités concernées par une rue ou un établissement portant le nom de Louise Michel sont intéressées par l'achat de l'exposition, il est tout à fait possible de prendre contact avec Claudine Bourcelot². ➤ **CLAUDINE BOURCELOT**

(1) Eléonore Bovon : 06 83 55 67 55 ; eleonorebovon@gmail.com

(2) bourcelot@wanadoo.fr ; 03 25 87 47 10/06 12 32 31 10 ; <http://asso.louise.michel.free.fr>

SAUVONS L'ŒUVRE DE BORIS TASLITZKY, SAUVONS LA CRÈCHE LOUISE MICHEL

BALKANY CONTRE LOUISE MICHEL

Cet été, nous apprenions la destruction programmée de la crèche Louise Michel par la municipalité de Levallois-Perret. Un panneau, annonçant le chantier, était vissé sur l'œuvre monumentale du peintre Boris Taslitzky, artiste antifasciste, déporté pour des faits de résistance. L'œuvre qui recouvre tous les murs extérieurs, constituée de cinq panneaux de ciment gravé, est dédiée à Louise Michel et aux enfants de Nouméa.

Boris Taslitzky a voulu rendre hommage à Louise Michel qui, lors de sa déportation en Nouvelle Calédonie, fut la première à reconnaître le peuple kanak comme faisant partie de la famille humaine. Humaniste, elle instruisit enfants et adultes kanaks et s'attacha à établir



l'inventaire de la biodiversité des environs de Nouméa. L'œuvre qui orne la crèche, depuis son inauguration en 1968 par la municipalité alors conduite par le maire communiste Parfait Jans, contient toute cette dimension.

Il est urgent qu'elle soit classée comme œuvre universelle.

Pour protéger l'œuvre, des recours ont été intentés par Evelyne Taslitzky, fille de l'artiste, titulaire de son droit moral, ainsi que par l'association « Vraiment à gauche pour Levallois-Perret » et des recours individuels.

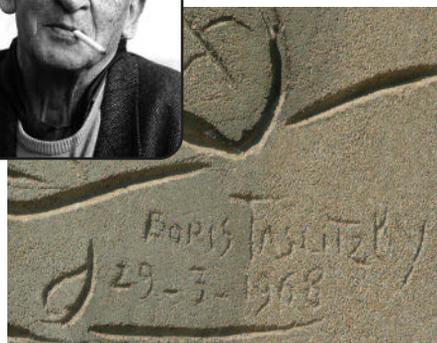
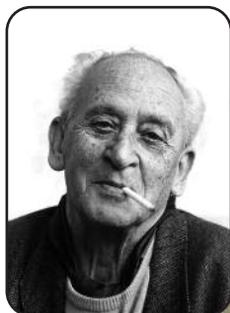
Le 28 septembre, le juge de Nanterre a retenu le référé et renvoyé au 16 janvier la décision.

La pétition en ligne (plus de 6000 signatures) se trouve multipliée par celle du « Comité Boris », qui s'est constitué en soutien à cette action.

Un hommage à Boris Taslitzky a eu lieu le 7 novembre, à Levallois, par la projection du film L'Atelier de Boris de Christophe Cognet.

Un courrier a été envoyé au Président de la république, aux ministres concernés et aux groupes parlementaires pour les inviter à agir pour le classement de l'œuvre. L'action continue.

■ ANNIE MANDOIS



LES 18^E RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS

Depuis l'an dernier, notre association est présente à Blois aux Rendez-vous de l'Histoire. Le thème de 2014, « Les Rebelles », nous avait donné l'occasion de nous manifester : Claudine Rey et Jean-Louis Robert y avaient animé un café historique sur « Communes et communards à l'assaut du ciel ». Cela n'a pas été le cas cette année, le thème de 2015, « Les Empires » ne nous concernant pas aussi directement.

Notre association a maintenant son stand au Salon du livre d'histoire. Cette année, comme l'an passé, une bonne quinzaine d'Amies et Amis de la Commune se sont relayés sur ce stand du 8 au 11 octobre pour faire connaître l'association à un public large et curieux à qui nous avons présenté nos publications et expliqué notre action. Cette vitrine offerte aux enseignants et aux curieux de l'histoire est désormais pour nous un acquis précieux.

Le nombre des Amies et Amis présents permet à chacun d'avoir un peu de temps pour assister aux événements des Rendez-vous, ce qui représente une réelle épreuve, épreuve intellectuelle et aussi physique, mais épreuve stimulante ! Quelques 700 intervenants. Plus de 300 débats, conférences, communications, cafés littéraires, très souvent simultanés. 32 salles éparpillées, loin les unes des autres dans une ville très fortement vallonnée. Faute de bottes de sept lieues et du don d'ubiquité, bien choisir est d'une extrême complexité ! De toute façon, tout est intéressant. Les orateurs sont, dans l'ensemble, d'un excellent niveau. De quoi apprendre et réfléchir...

Pour ma part, j'ai assisté à une remarquable

table ronde sur le thème « L'État palestinien a-t-il encore une chance d'exister ? », à une table ronde sur « Les deux bonapartismes ». J'ai entendu Jean-Marc Ayrault sur « L'Europe, un empire libéral ? » dénoncer le déficit démocratique de l'UE. J'ai pris un grand intérêt à une table ronde sur « Faut-il redéfinir le rôle et le statut des Banques Centrales ? » et à une conférence sur « Georges Duby, la fabrique de l'histoire ». Pour couronner le tout j'ai assisté – de justesse et après une longue queue – à la séance de clôture.

J'y ai appris que le thème des Rendez-vous de

l'Histoire 2016 sera « Partir ». Il me semble que ce thème devrait permettre à notre association d'être présente de manière active, ne serait-ce qu'en présentant les exilés « partis » pour échapper à la répression versaillaise, le rôle qu'ils ont pu jouer dans leurs pays d'accueil et l'apport de la culture de ces pays dans leur action politique en France après l'amnistie.

■ GEORGES BEISSON





RÉOUVERTURE DU MUSÉE RIMBAUD

Après un an et demi de travaux, le musée consacré à Arthur Rimbaud, à Charleville-Mézières (Ardennes), sa ville natale, a rouvert ses portes l'été dernier. Campé sur un bras de la Meuse, le moulin de Charleville est un bel édifice du XVII^e siècle, dont l'élégante architecture de pierre et de brique ferme la perspective ouverte depuis la célèbre place Ducale. Il est situé en face de la « Maison des ailleurs », où résida la famille Rimbaud entre 1869 et 1875, période d'écriture de son œuvre. Musée d'art et tradition populaire en 1960, le moulin accueillera, neuf ans plus tard, les premières collections consacrées au poète de Charleville. Sa rénovation, qui a duré dix-huit mois, a été confiée aux architectes Julien Abinal et Edouard Ropars, associés au plasticien Claude Lévêque et à l'écrivain Stéphane Bouquet. Le projet comprend trois espaces : le grenier rassemblant les archives sur le jeune Rimbaud, une première travée allégée de ses planchers sur trois niveaux et le « Wasserfall »,

une arche de franchissement de la Meuse mise en lumière, créant des reflets tourbillonnants visibles de l'extérieur du moulin. Le nouveau parcours muséographique inclut la place centrale de l'île, un café littéraire et deux espaces consacrés aux expositions temporaires. La première, intitulée « Ceux de la poésie vécue », est un hommage rendu à une vingtaine de poètes du XX^e siècle par l'artiste plasticien Ernest Pignon-Ernest. L'auteur de la célèbre affiche, représentant Rimbaud en jean, en avait collé des dizaines sur les murs entre Charleville et Paris.

■ JOHN SUTTON

DE COURBET À REBEYROLLE

Près de Limoges, la petite ville d'Eymoutiers, où naquit Paul Rebeyrolle, abrite un centre d'art qui lui est consacré. Chaque année une exposition actualise le souvenir de ce grand peintre décédé il y a dix ans. Après Ernest Pignon-Ernest l'année dernière, voici une rétrospective de l'œuvre de Rebeyrolle dédiée à soixante ans de peintures et de sculptures voulues réalistes par l'artiste lui-même. Cette affirmation signe sans aucun doute une référence aux positions prises par Courbet lors de la construction de son « Pavillon du réalisme » en 1855.

Son amour de l'humain, de la nature sauvage, des animaux, de la matière picturale et des grands formats suffirait à établir la filiation, mais il actualise l'engagement de Courbet par une plongée dans les horreurs du XX^e siècle avec des œuvres comme *Faillite de la science bourgeoise*, *Natures mortes et pouvoir* ou *Les panthéons*. Il



Rebeyrolle, *La truite et la mouche*, 1996

renouvelle aussi le dessin, devenu expressionniste, ainsi que la matière qui n'est plus seulement faite de peinture à l'huile mais qui contient des éléments naturels, terre, mousses, fourrure, œufs et des objets, fils électriques, tôles, grillages, sacs.

Les hommages plus explicites de Rebeyrolle à Courbet commencent en 1993 et ont déjà été présentés au musée d'Ornans, mais l'exposition



Que le malheur qui pèse sur l'homme est grand !... Semblable à un poisson dans un épervier, de quelque côté qu'il se tourne dans la société, il rencontre une maille."

Gustave Courbet, après la Commune

en cours permet d'en voir ou revoir une grande partie et de découvrir des peintures qui n'y font pas directement référence, mais n'en sont pas moins marquées par ses thèmes d'après la Commune comme *Les Truites* de 1950 ou, plus chargées affectivement comme *La truite et la mouche* de 1996 où le gros poisson est hameçonné vivant.

C'est dans la série « À propos de Courbet » qu'apparaissent les hommages les plus appuyés, ceux à *L'origine du monde* ou au *Sommeil* dit aussi *les Dormeuses*. Rebeyrolle y recadre le torse féminin faisant apparaître une aisselle non rasée et une main dans un réalisme affirmé. La toile la plus grande est intitulée *Les deux amies* et affirme un érotisme plus explicite encore que celui de la peinture de Courbet.

Toutes ces œuvres appartiennent à des collections particulières, l'État ne s'étant pas particulièrement investi dans la reconnaissance de l'œuvre de Rebeyrolle, comme d'ailleurs auparavant dans celle de Courbet.

On peut rappeler à ce sujet que Rebeyrolle fut un des fondateurs du salon de la Jeune Peinture et un opposant culturel, à l'image des résistants de cette terre limousine qui l'avait vu naître.

EUGÉNIE DUBREUIL

Exposition à l'Espace Paul Rebeyrolle, jusqu'au 30 décembre 2015, 87120 Eymoutiers — Tel : 05 55 69 58 88

Rebeyrolle, *Les truites*, 1950



SLAM CONTRE L'OUBLI



Louise Michel est très bien (dit du public, par un homme)

T'avais raison Verlaine, mais tu oubliais,
Qu'il y avait aussi Madeleine Chatelain
Agnès Daniel de Liège, Annette Guet
Rose Baron Fortine Barras André Léo
Plus Nathalie Le Mel, plus Nathalie Le Mel

Louise Michel est très bien

C'est vrai mon Paulo, mais t'oubliais
Que, sur la barricade se dressaient
En 1871, les femmes Blin, Blot et Blum
Quatre filles David dont deux Marie
Les sœurs Clémence et la grande Victorine

Louise Michel est très bien

Mais sur la barricade de Pigalle
Y'avait des cuisinières des couturières, des ouvrières
L'épouse Dupuis, la veuve Baudoin et la Le Mel évidemment
Y'avait des femmes de rien
Y'avait des femmes pour tout

Louise Michel est très bien

Mais à la Commune de Paris, tu sais,
Elles étaient femmes et tiraient blessaient, tuaient
Et le sang, tu sais, elles connaissaient
Il baptise les naissances. Il balise leur vie
Le sang, Verlaine est affaire de femme

Louise Michel est très bien

Et comme l'amie de Clemenceau,
Ils les ont arrêtées, jugées et déportées
Et puis vite, si vite, ils les ont toutes oubliées
L'Élisabeth Dmitrieff, Paule Minck, Clara Fournier
Et la Le Mel, évidemment, oui tout comme la Nathalie le Mel.

■ **GISÈLE EYCKMANS**

inspirée par les communardes et *Le petit dictionnaire des femmes de la Commune*



LE PARIS DE LA COMMUNE

Cet ouvrage regroupe les conférences prononcées au Petit Palais à l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune de Paris par Jean-Louis Robert, Sylvie Aprile, Laure Godineau, Claudine Rey, et Jacques Rougerie.

Il débute par une réflexion sur la nature de cette révolution qu'est la Commune, éclairant les événements d'analyses et de points de vue explicatifs ; complétée comme en creux par un « contre la Commune » qui montre comment le combat armé des versaillais a été secondé par le combat des mots et des images.

Il nous est expliqué ensuite que la Commune, c'est aussi la volonté de construire une démocratie active et sociale par la mise en place d'une démocratie directe dans les commissions municipales, la garde nationale, les clubs et les sections de l'Internationale.

Par leur participation citoyenne, les femmes, bien que n'ayant pas le droit de vote, ont contribué à la construction de cette démocratie en s'organisant et en agissant pour la défense de Paris et de leurs conditions de vie et de travail.

Quant aux étrangers, la Commune considère qu'elle a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent. Elle fait ainsi une avancée jamais dépassée de l'intégration politique des étrangers en France.

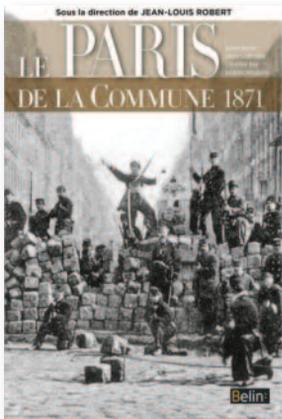
De plus, la Commune considère que les arts, comme d'autres activités, relèvent de l'association ouvrière et de la démocratie sociale et met en place des mesures concrètes de fonctionnement des institutions : musées, bibliothèques, écoles, théâtres, opéra.

Enfin, on perçoit comment les communards, malgré les tensions graves de leur révolution, ont tenté de construire une justice qui garantisse le droit des citoyens et qui soit plus démocratique et humaine.

Ainsi ce recueil nous donne des clés pour la compréhension de ce moment de l'histoire politique, sociale et culturelle qu'est la Commune de Paris 1871, et de ce Paris qui s'était rêvé capitale de la « République universelle ».

■ ANNIE LIMOGE-GAYAT

Le Paris de la Commune-1871, sous la direction de Jean-Louis Robert, Belin, 2015

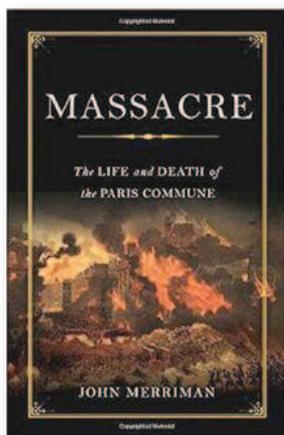


À PROPOS D'UN LIVRE DE JOHN M. MERRIMAN SUR 'LA VIE ET LA MORT DE LA COMMUNE DE PARIS'

John M. Merriman, né dans l'État de l'Oregon en 1946, est depuis les années 1970 professeur d'histoire à l'Université Yale, où il enseigne notamment l'histoire de la France contemporaine. Dans son importante production historique, il s'intéresse surtout à la société française et aux mouvements sociaux en France au XIX^e siècle.

Récemment, il a publié plusieurs livres sur l'histoire de Paris, notamment *Dynamite Club : l'invention du terrorisme à Paris* (Tallandier, 2009 ; aussi traduit de l'anglais en mandarin), et surtout *Massacre : The Life and Death of the Paris Commune* (non traduit en français).

Son histoire de la Commune de Paris révèle sa profonde connaissance de l'histoire de France et apporte une riche documentation. Dans cet ouvrage, il démontre une grande maîtrise de l'histoire de la



Commune, avec une écriture vivante et des analyses convaincantes. Une histoire qu'il arrive à rendre palpitante grâce à l'utilisation judicieuse, et toujours pertinente, des témoignages de

l'époque.

Merriman est inégalable dans sa description de l'attitude de la bourgeoisie envers le peuple, notamment l'art et la manière qu'a la bourgeoisie de stigmatiser les pauvres. Et puis il y a surtout son traitement magistral du massacre de la Révolution et des communards par les forces de l'ordre et le gouvernement de Thiers : c'est un véritable « terrorisme d'Etat ». En effet, l'armée française, envoyée par le gouvernement français dans le Paris insurgé, a été largement responsable du carnage, qui restera la plus violente et sanglante répression urbaine du XIX^e siècle.

L'ampleur de la répression se

mesure tout particulièrement par le grand nombre de victimes. Nous savons que les nouveaux décomptes de la part des historiens tendent plutôt à minimiser la signification du massacre ¹.

Justement, Merriman ne procède pas à de nouveaux décomptes quantitatifs — tout en reprenant utilement ceux de Jacques Rougerie et Robert Tombs — mais plutôt à une présentation plus qualitative afin d'arriver à une démonstration plus juste de la nature et de l'ampleur du massacre organisé par le gouvernement français et perpétré par l'armée française.

Cette approche qualitative repose sur une abondante littéra-



ture historique (parfois difficile d'accès) notamment des correspondances, des souvenirs, et des témoignages, aussi bien des versaillais que des communards, des Français que des étrangers.

Comme Merriman le souligne, en reprenant Maxime Vuillaume et Louise Michel, nous ne connaissons jamais tous les noms ou encore le nombre des victimes. Mais, maintenant, nous connaissons bien l'histoire du massacre du peuple de Paris, le plus grand de l'histoire du XIX^e siècle.

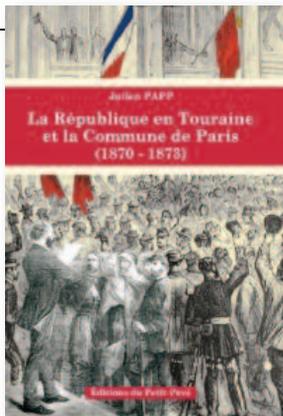
■ **MARC LAGANA**

John M. Merriman, *Massacre : The Life and Death of the Paris Commune*, New York, Basic Books, 2014.

(1) À ce propos, voir Jean-Louis Robert, « Le nombre de morts pendant la semaine sanglante », *La Commune*, N° 60, 2014, trimestre 4, p. 29-30).

LA RÉPUBLIQUE EN TOURAINE ET LA COMMUNE DE PARIS (1871-1873)

Voici un livre qui embrasse à la fois les répercussions des révolutions parisiennes et les aspects politiques et militaires de l'invasion prussienne en Touraine, dont le modeste chef-lieu est devenu



une seconde capitale de la France à l'automne 1870. Écrit par notre ami Julien Papp, l'ouvrage consacre d'abord une bonne place à l'accueil de la République dans le département d'Indre-et-Loire et à l'effervescence de la vie publique locale suscitée par l'arrivée de la Délégation du gouvernement central, puis de Gambetta, pour organiser la défense du pays ; suscitée également par l'arrivée de Garibaldi, puis des volontaires de toutes origines pour défendre le régime issu de la révolution du 4 septembre, annonciateur d'une « République universelle ».

Rythmée par les événements parisiens, par les nouvelles du front et la diplomatie de la guerre, la vie politique à Tours connaît très rapidement des conflits entre le « parti démocrate », prêt à résister à l'ennemi, et l'ancienne municipalité « impérialiste » du Second Empire, que Gambetta a maintenue contre vents et marées en contradiction avec la volonté de

la population qui, de tous côtés, réclame des armes pour ses francs-tireurs et ses gardes nationaux.

L'auteur décrit l'ambiance qui s'installe dans la ville après le 8 décembre, quand la délégation va s'installer à Bordeaux, et on suit les épreuves de l'occupation prussienne qui intervient en janvier. Dans la vie politique, l'armistice du 28 janvier, puis les élections de février et surtout l'insurrection parisienne et la proclamation de la Commune en mars, finissent par provoquer des antagonismes violents entre le camp réactionnaire et les républicains radicaux. Leur attitude, conciliatrice dans la guerre civile mais épousant la cause de la Commune de Paris, donne lieu à des analyses circonstanciées qui s'appuient principalement sur le journal du parti démocrate, le *Républicain d'Indre-et-Loire*. Le livre revient sur la situation locale après la Semaine sanglante et s'achève sur l'évocation des communards originaires de Touraine, décrivant le profil sociologique et l'action d'une centaine d'entre eux qui ont pu être identifiés d'après les statistiques de la répression.

■ **RB**

Julien Papp, *La République en Touraine et la Commune de Paris (1871-1873)*, Éditions du Petit Pavé, St Jean-des-Mauvrets, 2015, 259 p.

À TRAVERS LA MORT MÉMOIRES INÉDITS 1886-1890

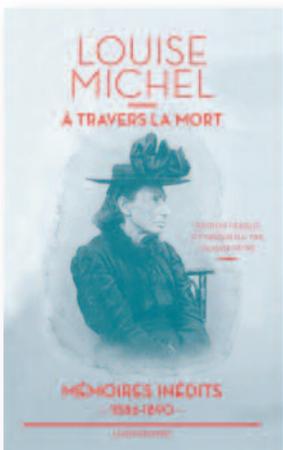
On ne connaissait que le premier volume des mémoires de Louise Michel paru en 1886. Un deuxième volume était annoncé, mais il ne fut jamais édité en livre de son vivant. Après sa mort, en 1905, va paraître un second volume sous le titre *Souvenirs et aventures de ma vie* qui reprend des textes de Louise Michel, mais arrangés et modifiés par Arnould Galopin, romancier et feuilletoniste qu'elle connaissait, ce qui fait qu'il est difficile aujourd'hui de faire la part entre ce qui relève de Louise Michel et ce qui est ajouté par Galopin. Pourtant il existait un second volume publié en feuilleton entre le 26 mars et le 31 août 1890 dans le quotidien *L'Égalité*, journal révolutionnaire dirigé par Jules Roques. Ce sont ces 69 feuilletons qui sont pour la première fois édités en livre. Comme l'indique le titre même de l'ouvrage, la tonalité est sombre, crépusculaire. Dès les premières pages, elle se présente : « Nous les derniers d'une époque » (...) nous habitons la nécropole où

rien ne peut rester debout ». Elle consacre aussi un long développement aux communards disparus au cours des quatre dernières années.

On est très éloigné du récit autobiographique du premier volume dans lequel elle parlait de son enfance et de sa jeunesse et livrait ses sentiments, ses émotions, ce qui avait pu charmer un large public. Ici presque plus rien d'intime, de personnel. Le « Je » s'efface au profit du groupe. Plus que d'une autobiographie, il s'agit ici d'un journal de bord tenu par une combattante dans lequel se succèdent des procès-verbaux, des notes, des poèmes, des lettres d'injures, un règlement d'usine. Le rythme aussi est conditionné par l'urgence du temps qui passe et par les menaces qui

pèsent sur elle (prison, procès, attentat). Pour elle, il s'agit uniquement d'être la porte-parole de ceux avec lesquels elle combat, de montrer les injustices de la société capitaliste et de révéler à quel point le système doit être renversé. Elle croit toujours à l'avènement de « la Sociale », grâce à la grande grève qui fera sauter « un vieux monde gangrené jusqu'à la gorge ». Elle est plus que jamais internationaliste et universaliste s'intéressant aussi bien aux anarchistes pendus à Chicago, qu'aux nihilistes russes, aux luttes des Kanaks ou aux femmes exploitées qu'elle a rencontrées lors de ses séjours en prison. Tout l'intéresse et la prison, loin de lui peser, devient un lieu d'observation et de travail (elle étudie l'argot des femmes en prison comme elle avait collecté les légendes kanak.) Elle fait aussi le relevé complet des séjours en prison de tous ses compagnons. Un document important, complété par une préface très intéressante, des notes utiles à l'éclairage des personnages et des événements.

■ PAUL LIBSKY



Louise Michel, *À travers la mort, Mémoires inédits 1886-1890*, La Découverte, 2015.

La Commune



DANS CE NUMÉRO

Éditorial	· 02
Histoire	
La Commune et l'école	· 03
Vaillant et le blanquisme	· 07
Vaillant et la laïcité	· 10
Notre association	
Pour une station de métro Commune de Paris	· 13
Fête de l'Huma 2015	· 14
Fête de la Commune 2015	· 15
Année Vaillant pour le Comité berrichon	· 17
Année Louise Michel en Auvergne	· 19
Crions Vive la Commune ! Y'a de l'écho	· 20
Comité Tregor Argoat	· 20
Réponses au questionnaire	· 21
Timbre Vaillant	· 22
Actualité	
Auxerre a fêté la Commune	· 23
Une rue Maxime Lisbonne	· 23
Saint-Pierre des Corps/Saint-Ouen/Haute-Marne	· 25
Balkany contre Louise Michel	· 26
Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2015	· 27
Culture	
Réouverture du Musée Rimbaud	· 29
De Courbet à Rebeval	· 29
Slam contre l'oubli	· 31
Lectures	
<i>Le Paris de la Commune</i>	· 32
<i>Life & Death Of The Paris Commune</i>	· 32
<i>La République et la Commune en Touraine</i>	· 34
<i>À travers la mort, mémoires inédits</i>	· 35

Directeur de la publication : Claude Willard

Ont participé à ce numéro : comité Gard-Cévennes, comité Auvergne, Rémy Barbier, Georges Beisson, Claudine Bourcelot, Gilles Candar, Jean-Jacques Charrue, AD, Eugénie Dubreuil, Gisèle Eyckmans, Marc Lagana, Yves Lenoir, Paul Lidsky, Annie Limoge-Gayat, Annie Mandois, Christine Michot, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Claudine Rey, Joël Ragonneau, Jean-Louis Robert, Yves Sabourdy, Stéphane Sirot, John Sutton, **Coordination** : Michèle Camus et Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier
Impression : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

Le prochain bulletin (65) paraîtra en février 2016. Faire parvenir vos articles avant le 31 décembre 2015



LES AMIES ET AMIS DE LA

Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)